



Mme Cap

Cette année, il y aura encore le salon du livre !

Vous lisez des livres dans la classe, vous allez peut-être rencontrer un auteur ou un illustrateur...

Cap ou pas Cap de créer une affiche pour le salon du livre ??

Attention, il faudra bien regarder ce que l'on trouve sur une affiche !!!

**Toutes les affiches seront accrochées au salon du livre !**

Alors à vos feutres, pinceaux, crayons...ou ordinateurs !



# CONCOURS D’AFFICHE ORGANISE POUR LE 21<sup>ème</sup> SALON DU LIVRE DU PAYS DU ROI MORVAN

**Thème de l’affiche : 20+1, 21 ans.. 20 ans et après ?un 21 ème Non-anniversaire**

**Date : 18 au 28 janvier 2024 à Gourin – 30 janvier au 7 février 2024 à Guémené sur Scorff**

ARTICLE 1	<b>Qui peut participer ?</b> Concours ouvert à toutes les classes des écoles et collèges du Pays du Roi Morvan.
ARTICLE 2	<b>Comment ?</b> Envoi d’une seule affiche par classe. <i>Ce qui donnera lieu à des recherches d’abord individuelles ou en petit groupe et à la dure tâche de faire déjà des choix en classe !</i>
ARTICLE 3	<b>Dépôt des réalisations</b> Au plus tard, <u>VENDREDI 17 décembre</u>
ARTICLE 4	<b>Le jury</b> Le jury sera composé des membres organisateurs (CAP, Conseillers pédagogiques)
ARTICLE 5	<b>La sélection</b> La décision du jury se fera selon plusieurs critères : - respect du format (A3 minimum, ou format affiche) - Cohérence avec l’évènement (Lien avec l’objet livre, ou avec le thème...) - Présence des informations nécessaires (nom, dates, lieux, thème... <i>Ce qui nécessitera peut-être l’observation de différentes affiches pour dégager les informations à faire figurer</i> ) - Esthétique de l’affiche (soin, qualité...) - Composition harmonieuse (équilibre entre le texte et l’illustration)
ARTICLE 6	<b>Désignation des lauréats du concours</b> Un lauréat par cycle (cycle 1 – cycle 2 – cycle 3) sera désigné par le jury ! Toutes les affiches seront exposées au salon du livre.
ARTICLE 7	<b>Prix des lauréats</b> Les affiches des lauréats seront imprimées et remises aux écoles. Un livre dédié par les auteurs du salon 2024 sera remis à la classe.
ARTICLE 8	<b>Restitution des productions</b> Les affiches seront récupérées par les écoles dans les 3 mois suivant la manifestation.
ARTICLE 9	<b>Conditions particulières</b> Le salon du livre du PRM se réserve le droit d’utiliser l’illustration des affiches.